

Pourtant, il a imposé l'article 75C refusant tout amendement, nous blâmant de parler, de faire notre travail, à l'étape de l'étude en comité plénier. Il impose maintenant le règlement de clôture à l'étape de la troisième lecture. Nous aurons trois jours et demi, tout au plus, pour étudier 790 pages, pour présenter des amendements, si jamais cela est possible.

• (4.10 p.m.)

Une fois que le bâillon aura été imposé à la Chambre des communes, le gouvernement ira l'imposer au Sénat, en disant aux sénateurs: Faites ce que vous voudrez, mais au 1<sup>er</sup> janvier, il faudra que ce bill soit adopté. Cela signifie que les sénateurs ne pourront proposer aucun amendement puisque, s'ils en proposent un seul, il faudra que le bill soit déféré de nouveau à la Chambre des communes. Et à ce moment-là, il est impossible, du point de vue technique, que ce bill soit adopté pour le 1<sup>er</sup> janvier. Cela signifie que le gouvernement impose au Sénat le même bill qu'il aura imposé à la Chambre des communes. Alors, qu'est-ce donc que le Sénat? Une institution inutile, comme je le crois! Si le gouvernement y croit, comme il l'a dit au Sénat, qu'il nous en fasse la preuve et qu'il cesse de le bafouer. Sinon, il nous donne raison.

Le ministre des Finances disait aux sénateurs, l'autre jour: Adoptez ce bill avant la période des Fêtes et je vous promets qu'après, il vous sera loisible d'y apporter des amendements. Pourquoi, alors, ne pas proposer ces amendements immédiatement? Quelle urgence y a-t-il à adopter ce projet de loi pour le 1<sup>er</sup> janvier? De toute façon, on n'a pas le temps, d'ici le 1<sup>er</sup> janvier, de réaliser la société juste.

En somme, le gouvernement a perdu le contrôle de la situation en prenant, dès le départ, une mauvaise décision, savoir la présentation de ce projet de loi trop épais, trop compliqué, trop large. On voudrait que nous discutions de 790 pages comme on discute d'un bill de 12 pages. Ce n'est pas du tout la même chose. On ne peut consacrer aussi peu de temps à un projet de loi aussi volumineux. Ce n'est pas logique. Aujourd'hui, le gouvernement est prisonnier de sa décision initiale. Voilà pourquoi il se voit obligé de s'enforcer chaque jour davantage, dans les conséquences de cette mauvaise décision. Ensuite, il impose la clôture sur le débat au stade du comité plénier, puis l'impose de nouveau aujourd'hui. Demain, il imposera la clôture au Sénat, et il dira: Nous avons réalisé la société juste.

J'estime que la démocratie, au Canada, telle qu'elle se vit actuellement au Parlement, est en danger de mort, parce que le gouvernement pense que le Parlement et le Sénat sont à son service, alors que nous, nous disons que le Parlement et le Sénat doivent être au service du peuple canadien. Ce n'est pas la même chose, monsieur le président. C'est bien différent.

Si, au moins, on pensait à faire une réforme du Parlement, pour que le gouvernement ne puisse pas être renversé autrement que par un vote de défiance, on pourrait ainsi permettre à chaque député, de quelque parti, de s'exprimer et de voter librement, selon sa conscience, sans risque de renverser le gouvernement. A ce moment-là, il y aurait intérêt à s'entendre sur l'adoption de limites de temps, puisque les députés ministériels pourraient faire le même travail que les députés de l'opposition. Toutefois, je comprends pourquoi on impose le règlement de clôture: c'est parce qu'on nous envie de pouvoir faire notre travail, ce que les députés libéraux ne peuvent pas faire, étant bâillonnés à longueur d'année.

[Traduction]

**M. Colin D. Gibson (Hamilton-Wentworth):** Monsieur l'Orateur, ce débat est l'un des plus importants de l'histoire de la Chambre des communes du Canada. J'espère qu'à son issue la majorité démontrera qu'elle est capable de gouverner le Canada et qu'elle est décidée à le gouverner.

Le sujet de la motion est de déterminer si, oui ou non, la majorité peut fixer une limite à la durée d'un débat. Si on abandonne le sort d'une mesure gouvernementale au caprice des députés de l'opposition, en ce moment important de notre Histoire, nous participerons tous à la décadence lente mais progressive du Parlement. Les Communes ne représenteront plus un forum permettant des débats publics mais se désintégreront pour se transformer en une tour de Babel anachronique vouée au mépris du peuple canadien.

**M. Peters:** Au moins le rédacteur de ce discours est meilleur que le dernier.

**M. Gibson:** Le Parlement prendra enfin conscience du temps qui s'écoule. Le député de Timiskaming (M. Peters) devrait s'en souvenir. Enfin la Chambre est parvenue au niveau élevé des débats de la Chambre des communes de Westminster où les chefs de l'opposition sont rompus à toutes les péripéties d'un débat. Le leader du parti conservateur à la Chambre ferait bien d'étudier les règles du Parlement et je suis convaincu qu'il sait parfaitement qu'à Westminster la règle de répartition du temps est mise en vigueur aussi régulièrement que Big Ben sonne. Il faut dévoiler l'hypocrisie de ce débat au public canadien.

Monsieur l'Orateur, j'exhorte les députés de l'opposition à appuyer cette motion comme le font tous les autres parlementaires de l'Association des parlementaires du Commonwealth, de l'Union interparlementaire et de toutes les institutions démocratiques occidentales car ils risquent de faire partie de ces minorités dissidentes qui refusent d'évoluer avec leur époque. Je demande instamment la suppression de l'obstruction et des retards dans les débats. Je conteste les règles dépassées; je demande l'efficacité à la Chambre et non l'opportunisme; j'appuie un régime de débats planifiés et de durée raisonnable...

**L'hon. M. Lambert:** Cela comprend-il la lecture des discours?

**M. Gibson:** ... et non des critiques répétitives et non pertinentes; je préconise un régime de débats conçu de manière à améliorer la législation et non à remplir les pages du hansard de répétitions. Je veux le franc jeu à la Chambre des communes, la plus grande assemblée de Canadiens d'un océan à l'autre.

**L'hon. M. Lambert:** Le député est-il prêt à dire que c'est lui qui a écrit son discours?

**M. Gibson:** Oui, je jure sur une pile d'Évangiles que du premier mot au dernier, il est de mon cru. Sans réforme, comment passer à l'adoption de mesures législatives urgentes?

**M. Paproski:** Ces documents ne sont pas la Bible, mais des projets de loi fiscaux.

**M. Gibson:** Monsieur l'Orateur, nous avons promis au peuple de légiférer et non de tergiverser, de gouverner et non de chercher des échappatoires, d'agir et non de fuir. Pour ces raisons, je recommande fortement l'adoption rapide du bill sur la réforme fiscale. La démocratie est